

## BUDGET TELECOM

Société anonyme au capital de 531.037,95 euros  
Siège social : 52 rue d'Odin, CS 40900 - 34965 Montpellier  
422 716 878 RCS Montpellier  
(la "Société")

---

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 JUIN 2017 – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES

Comptes Sociaux BUDGET TELECOM (En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
Produits d'exploitation	8.685	8.548
Charges d'exploitation	-7.802	-11.750
Excédent brut d'exploitation	1.263	-2.511
Résultat d'exploitation	883	-3.201
Résultat financier	4	54
Résultat exceptionnel	193	-4.700
Impôts sur les bénéfices et participation	-52	159
Résultat net	1.028	-7.688
<b>BILAN</b>		
Actif immobilisé	2.250	2.640
Actif circulant	2.399	2.327
Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.053	865
Total de l'actif	4.649	4.968
Capitaux propres	1.483	455
Provisions pour risques et charges	359	760
Emprunts et dettes	2.806	3.753
Total du passif	4.649	4.968

<b>TRESORERIE</b>		
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-1.445
Flux net de trésorerie lié aux investissements		-586
Flux net de trésorerie lié au financement		126
Variation de trésorerie	+ 188	-2.031
Trésorerie de clôture	1.053	865

**PRESENTATION GENERALE – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017**

Les activités de la Société couvrent le métier des télécommunications et des services énergétiques, comme suit :

- Activités Fixe :
  - Offres de téléphonie en présélection ou de type RTC avec reprise de l'abonnement de l'opérateur historique ;
  - Offres d'accès ADSL sans TV.
  
- Activités Mobile :
  - Offres prépayées internationales : Fin 2014, Budget Telecom s'est désengagée d'une partie importante de ces activités ("PTI") du fait de la concurrence d'acteurs internationaux "lowcost" et de l'absence de rentabilité ;
  - Offres post-payées.
  
- Activité efficacité énergétique :
  - Dans le domaine de l'efficacité énergétique la société concentre ses efforts autour du service Qinergy dont elle maintient la commercialisation et les développements sur les segments B2C et B2B2C.
  - Mint Energie, premier service d'électricité "smart & green" du marché français : la Société a lancé le 3 avril 2017 sa nouvelle offre "Mint Energie" de fourniture d'électricité 100% renouvelable associé à un service de suivi en temps réel de la consommation. Mint Energie permet une réduction de l'empreinte carbone des clients et de leur facture d'électricité.

Le chiffre d'affaires de la société en 2016 s'élève à 8.113.601 euros contre 8.195.529 euros lors de l'exercice précédent.

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

## **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Après une année 2016 consacrée à la restructuration de l'entreprise et au retour des grands équilibres financiers, l'exercice 2017 annonce un nouveau cycle de croissance porté par le marché de l'énergie. L'objectif de la Société est de constituer un portefeuille de 50.000 à 100.000 ménages dans les trois années à venir.

## **PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE – UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les comptes clos au 31 décembre 2016 ont été arrêtés selon le principe de continuité de l'exploitation en raison des éléments évoqués dans le paragraphe précédent relatif à l'évolution prévisible et aux perspectives d'avenir de la société.

## **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

### **A - ANALYSE DU BILAN**

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

#### **1 - A l'actif**

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 2.249.521 euros contre 2.640.401 euros au titre de l'exercice précédent. Cette baisse provient de la dépréciation des fonds de commerce TELECONNECT et TALKTEL pour 248.000 euros.

L'actif circulant représente une valeur nette de 2.349.656 euros contre 2.327.510 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 49.536 euros contre 82.666 euros pour l'exercice précédent.

#### **2 - Au passif**

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent 1.483.239 euros contre 455.071 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Cette augmentation provient du résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1.028.168 €.

Les provisions pour risques et charges ressortent à 359.026 euros réparties de la manière suivante :

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges (1)	328.181 €			328.181 €
Provisions pour perte de change	-	-	-	-
Provisions pour grosses réparations	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	431.732 €	-	400.887 €	30.845 €
<b>TOTAL</b>	<b>759.913 €</b>		<b>400.887 €</b>	<b>359.026 €</b>
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles (2)	4.928.448 €	258.442 €	301.062 €	4.885.827 €
Sur titres de participation et créances liées	-			-
Sur stocks et en-cours	54.816 €		31.162 €	23.654 €
Sur comptes clients	264.597 €	238.193 €	264.597 €	238.193 €
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>5 247 862 €</b>	<b>496.635 €</b>	<b>596.821 €</b>	<b>5.147.674 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 007 775 €</b>	<b>496.635 €</b>	<b>997.708 €</b>	<b>5.506.700 €</b>

*Dont dotations et reprises :*

*d'exploitation*

*Exceptionnelles*

*Financières*

*Dotations*

*238.193 €*

*258.442 €*

*-*

*Reprises*

*295.760 €*

*701.949 €*

*-*

Les dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 2.717.661 euros contre 3.639.008 euros au titre de l'exercice précédent. Elles comprennent :

Emprunt	700.000 euros
Dettes fournisseurs	1.466.653 euros
Dettes fiscales et sociales	526.159 euros
Autres dettes	5.460 euros

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 88.785 euros contre 113.919 euros pour l'exercice précédent.

#### B - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 8.113.601 euros contre 8.195.529 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les charges du personnel, y compris les charges sociales, totalisent 1.145.820 euros contre 2.407.341 euros au titre de l'exercice précédent, pour un effectif moyen de 23 salariés, contre 40 salariés en 2015.

Les charges d'exploitation, exclusion étant faite des dotations aux amortissements et provisions, s'élèvent à 7.263.278 euros contre 11.041.949 euros l'année précédente.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements et aux provisions pour 242.602 euros contre 497.347 euros pour l'exercice précédent, après déduction des reprises sur provisions.

Le résultat d'exploitation ressort à 883.206 euros contre -3.201.458 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le résultat financier ressort à 3.999 euros contre 54.363 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le résultat exceptionnel est de 193.000 euros contre -4.700.124 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'impôt sur les sociétés s'élève à -54.427 contre 159.000 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 1.028.168 euros.

#### **FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES**

A la clôture de l'exercice, la Société ne détient aucune filiale et ne contrôle aucune autre société.

#### **POINT SUR LES LITIGES EN COURS**

- **Litige Verizon**

La Société a assigné la société VERIZON devant le Tribunal de commerce de Paris et a été débouté de ses demandes par le jugement rendu le 22 avril 2011.

Dans son arrêt du 19 septembre 2014, la Cour d'appel de Paris a condamné la société VERIZON à verser la somme de 302.000 euros à la Société et a formé un pourvoi en cassation.

La Cour de Cassation, dans son arrêt du 30 mars 2016, a cassé l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris. La Société à rembourser la somme de 230.000 euros à la société Verizon.

La Cour de Cassation a renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Paris et l'audience est prévue le 18 mai 2017.

Par acte d'huissier en date du 22 février 2017, la somme d'argent due par la Société à la société VERIZON a été saisie.

Une provision de 209.000 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2015 et maintenue au 31 décembre 2016.

- **Litige Cash Télécom**

Par jugement en date du 25 juin 2015, la Société a été condamnée à payer à la société Cash Telecom la somme de 90.000 euros et Cash Telecom à verser à la Société la somme de 30.000 euros au titre des dommages-intérêts.

La Société a exercé un recours auprès du premier Président du Tribunal de Grande Instance de Paris en suspension de l'exécution de ce jugement. Ces 60.000 euros n'ont donc pas encore été payés. La Société a également fait appel de ce jugement.

Une provision de 120.000 euros correspondant à la facture de 91.000 euros et aux intérêts de retard à hauteur de 29.000 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2015 et maintenue au 31 décembre 2016.

Nous sommes actuellement en attente du délibéré de la décision d'appel.

- **Litige SFR**

La Société n'a pas de litige officiellement ouvert avec SFR.

Cependant, la Société comptabilise, au 31 décembre 2016, 209.000 euros d'avoirs à recevoir liés à des surfacturations de la part de SFR.

- **Litige CHURMTZ / WIDE**

Depuis début 2015, la société CHMURTZ fournit à la Société les prestations techniques et financières permettant la collecte et l'acheminement des appels et reverse à la Société les sommes y afférentes. Cependant, la société CHURMTZ ne respecte pas ses engagements au titre du contrat signé entre les parties.

En septembre 2016, la Société a assigné la société CHURMTZ au paiement des sommes dues, à savoir 136.000 euros et des pénalités de retard. L'audience est prévue le 26 avril 2017 .

- **Litige : ORANGE / FREE**

En décembre 2015, la Société a assigné devant le Tribunal de commerce de Paris, les sociétés Orange et Free pour entente anti-concurrentielle et réclame la somme de 13 millions d'euros pour la période comprise entre 2011 et 2015.

L'audience du 28 avril 2017 devrait permettre de fixer une date de plaidoirie.

## **ACTIONNARIAT DES SALARIES – INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL**

L'assemblée générale du 12 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer 85.000 bons de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE. Faisant application de cette autorisation, le Conseil d'administration du 13 octobre 2014 a désigné les bénéficiaires des bons de souscription d'actions et celui du 20 avril 2015 a permis d'adopter les modalités de mise en œuvre du plan.

Les bénéficiaires des BSPCE auront la faculté d'exercer leurs BSPCE et de souscrire les actions de la Société auxquelles donnent droit leurs bons de souscription au prix de 1 Euro à tout moment à compter du 14 octobre 2017.

Les BSPCE pourront être exercés en tout ou en partie à compter du 14 octobre 2017. Les BSPCE pourront être exercés, sous réserve des conditions prévues par le Règlement du Plan BSPCE, dans un délai maximum de dix (10) années à compter de leur émission, soit jusqu'au 13 octobre 2024 inclus.

Passé cette date, ils deviendront caducs et de nul effet, les bons non exercés perdant toute validité et étant annulés.

L'exercice pourra avoir lieu en une ou plusieurs fois sur la totalité ou une partie des actions réservées ; le Bénéficiaire pourra fractionner sa souscription, mais sans que celle-ci puisse être inférieure à cinquante (50) actions. Si tout ou partie des BSPCE n'est pas effectivement exercé, le droit de souscription attaché à ces bons sera conservé dans la limite de leur durée de validité fixée ci-dessus.

Les effectifs de la Société au 31 décembre 2016 s'élèvent à 19 personnes pouvant être réparties comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Encadrement	3	2	5
Employés	3	11	14
<b>Total</b>			19

Au 31 décembre 2016, à la connaissance de la Société, aucun salarié ne détient des actions de la Société.

#### **REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE VERSES DURANT L'EXERCICE AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

Les rémunérations versées au cours de l'exercice 2016 aux mandataires sociaux ont été les suivantes :

En euros	Rémunération brute totale	Partie fixe	Partie Variable	Avantages en nature	Intéressement	Jetons de présence
Kaled ZOURRAY						1 905
Vincent MAILLARD	68 955					1 905
Eric BERTHAUD	23 638					1 905
Gérard WOLF						1 905
Patrick JANSON représentant la société TANIT						1 428

#### **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La Société ne développe pas actuellement de projet de recherche et développement.

## **PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES**

La mise en place du plan de restructuration a permis à la Société de retrouver un équilibre financier et clôturer l'exercice au 31 décembre 2016 par un résultat bénéficiaire notamment en réduisant les coûts suivants :

- le coût de la masse salariale qui a permis de diminuer celle-ci de 180.000 euros par mois en janvier 2016 à 80.000 euros par mois en juillet 2016 ;
- les coûts d'exploitation qui a amené une économie de 20.000 euros par mois dès le mois de juin 2016 et de 25.000 euros en octobre 2016.

## **RESULTAT - AFFECTATION**

La Société ayant réalisé lors de cet exercice un résultat net bénéficiaire de 1.028.168 euros, il est proposé d'affecter ce déficit au poste "*Report à Nouveau*".

Ainsi, le poste "*Report à Nouveau*" passerait de -526.524 à un montant de 501.644 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat net bénéficiaire de 1.028.168 euros.

Nous vous avons ainsi présenté en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

## **TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport spécial, l'accomplissement de sa mission.

## **PRESENTATION DES COMPTES**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

## **LISTE DES MANDATS SOCIAUX**

Nous vous dressons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chaque mandataire social au cours de l'exercice écoulé et dont nous avons pu à ce jour avoir connaissance.

Personne concernée	Société	Fonctions
Kaled ZOURRAY	BUDGET TELECOM	Président-Directeur Général, Administrateur



	LUNA INVEST	Gérant
	LUNA IMMO	
	MCK	
Vincent MAILLARD	BUDGET TELECOM	Administrateur (et ancien Président)
	XELAN SAS	Président
Eric BERTHAUD	BUDGET TELECOM	Administrateur
	VITY	Président, Administrateur
	WATTGO	Président
Gérard WOLF	BUDGET TELECOM	Administrateur
	BRICS ACCESS	Président
	SYNTEC	Administrateur
Patrick Janson	BUDGET TELECOM	Administrateur
	TANIT BMS COURTAGE D'ASSURANCES BMS ATLANTIQUE HEGZE PAXA SCI TOUR-LI	Gérant
	OSON	Président

### **DECISIONS DIVERSES**

Nous vous rappelons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître des amortissements excédentaires s'élevant à 1.091 euros et des amendes et pénalités s'élevant à 606 euros.

### **ATTRIBUTION DE LA DIRECTION GENERALE – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration du 29 février 2016 a décidé de nommer Monsieur Kaled Zourray en qualité de nouveau Président et Directeur Général de la Société.

Nous vous rappelons qu'à la date des présentes, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

- Monsieur Kaled ZOURRAY, Président – Directeur Général – Administrateur,
- Monsieur Vincent MAILLARD, Administrateur,
- Monsieur Eric BERTHAUD, Administrateur,
- Monsieur Gérard WOLF, Administrateur,
- La société TANIT représentée par Monsieur Patrick JANSON.

### **RECAPITULATIF DES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES REALISEES SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

	Dividende global	Dividende net par action
Exercice 2015	-	-
Exercice 2014	-	-
Exercice 2013 (dividende exceptionnel)	7.894.764	2.23 euros

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

#### **HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

	ERNST & YOUNG AUDIT		
	Montant		%
	2016	2015	2015
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes de Budget Telecom	43.000 €	46.500 €	
Autres diligences et services autres que la certification des comptes	9.000 €	-	-
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-	-
Juridique, fiscal, social	-	-	-
Autres	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52.000 €</b>	<b>46.500 €</b>	

## **TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Les autorisations suivantes ont été consenties au Conseil d'administration par les actionnaires réunis en assemblée générale le 12 juin 2014 :

<b>Autorisations</b>	<b>Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions</b>	<b>Durée</b>	<b>Utilisation faite des délégations en cours d'exercice</b>
Emission en euros avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'actions de la Société ainsi que toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	Montant nominal maximal des augmentations du capital social 150.000 € Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 5.000.000 €	26 mois	-
Augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société	Montant nominal maximal des augmentations du capital social 150.000 € Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 5.000.000 €	26 mois	-
Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices et autres	Montant nominal maximal des augmentations du capital social : 300.000 €	26 mois	-
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Augmentation du nombre de titres dans la limite de 15% de l'émission initiale, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les 30 jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale	26 mois	-
Attribution gratuite des actions de la société	1% du capital de la Société Exclusion des salariés ou mandataires sociaux détenant plus de 10% du capital de la société	38 mois	-

Le renouvellement de ces autorisations ainsi que de nouvelles autorisations seront proposées aux actionnaires réunis prochainement en assemblée générale.

### **INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE – FRANCHISEMENTS DE SEUIL**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016, aucune communications n'a été effectuée par les membres du conseil d'administration en application de l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier.

## **STRUCTURE DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2015 – INFORMATIONS SUR LES ACTIONS**

A la date du présent rapport, le capital social de la Société est fixé à 531.037,95 euros divisé en 3.540.253 actions de 0,15 euro chacune.

Le capital et les droits de vote de la Société au 31 décembre 2016 sont répartis comme suit :

Actionnaires	Actions	Droits de vote simple	Droits de vote double	Nombre total de voix
BTM ENERGIE	33.956	0	33.956	67.912
Monsieur Jean-Luc CHAROBERT	7.500	6.000	1.500	9.000
LUNA INVEST	288.717	0	288.717	577.434
Autres actionnaires au nominatif	1.196	5	1.191	2.387
Public	3.208.884	3.208.884	0	3.208.884
<b>Total</b>	<b>3.540.253</b>	<b>3.214.889</b>	<b>325.364</b>	<b>3.865.617</b>

## **EVOLUTION DU COURS DE BOURSE**

<b>Informations générales</b>	
Nombre d'actions cotées au 31 décembre 2016	3.540.253
Cours de première cotation	9,90 euros
Cours de clôture au 31 décembre 2016	2,30 euros
Capitalisation boursière au 31 décembre 2016	8.142.581,90 euros
Cours le plus haut en 2015	2,14 euros
Cours le plus bas en 2015	0,41 euros
Cours le plus haut en 2016	2,89 euros
Cours le plus bas en 2016	0,25 euros
Code ISIN	FR0004172450

## DELAI DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En k€	AU 31/12/2016				AU 31/12/2015				
	DETTES	échues depuis moins de 30 jours	échues entre 30 et 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Non échues	DETTES	échues depuis moins de 30 jours	échues entre 30 et 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours
TOTAL DETTES	1.022	415	74	493	40	1.730	488	476	667

\* \*  
\*

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Montpellier, le 10 avril 2017,



**Pour le Conseil d'administration**  
**Kaled ZOURRAY**  
Président du Conseil d'administration

## RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>I. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE</b>					
a) capital social	531 037,95 €	531 037,95 €	531 037,95 €	531 037,95 €	531 037,95 €
b) nombre d'actions	3 540 253	3 540 253	3 540 253	3 540 253	3 540 253
c) nombre d'obligations émises					
<b>II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS</b>					
a) chiffre d'affaires	21 146 434,00 €	14 603 800,00 €	9 644 716,00€	8 195 529,00€	8.113.601 €
b) résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	2 538 174,00 €	1 000 583,00 €	-96 441,00 €	-3 243 243,00 €	879.166 €
c) impôt sur les bénéfices	779 746,00 €	-12 901,00 €	-315 195,00 €	-159 380,00 €	52.000 €
d) participation des salariés due au titre de l'exercice	55 251,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €
e) bénéfice après impôt, amortissements et provisions, participation des salariés	15 778 603,00 €	392 174,00 €	-964 953,00 €	-7 687 839,00 €	1.028.168 €
f) bénéfice distribué	1 557 711 €	7 894 764 €	-	-	-
- dont réserves		7 894 764 €			
- dont résultats de l'exercice	1 557 711 €				
<b>III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE PART</b>					
a) bénéfice après impôt, participation des salariés mais avant amortissement et provision	0,48 €	0,29 €	0,06 €	-0,87 €	0,233 €
b) bénéfice après impôt, participation des salariés, amortissement et provision	0,45 €	0,11 €	-0,27 €	-2,17 €	0,29 €
c) dividende versé à chaque actionnaires	0,44 €	2,23 €	-	-	-
- dont réserve	0,44 €	2,23 €			
- dont résultat de l'exercice					
<b>IV. PERSONNEL</b>					
a) nombre de salariés	44	38	40	39	26
b) montant de la masse salariale	1 960 920€	1 603 737€	1 510 614 €	1 731 181 €	803 760 €
c) montant des sommes versés au titre des avantages sociaux	874 471€	697 543€	643 203 €	676 160 €	342 060 €